

SOMALIE

Environnement opérationnel

Contexte

La Somalie est privée de gouvernement central depuis 1991. Le conflit incessant a entraîné la division du pays en trois régions distinctes : la République autoproclamée du Somaliland, l'État semi-autonome du Puntland et la région du sud et du centre de la Somalie (où se trouve la capitale, Mogadiscio), qui accueille le Gouvernement fédéral de transition (GFT).

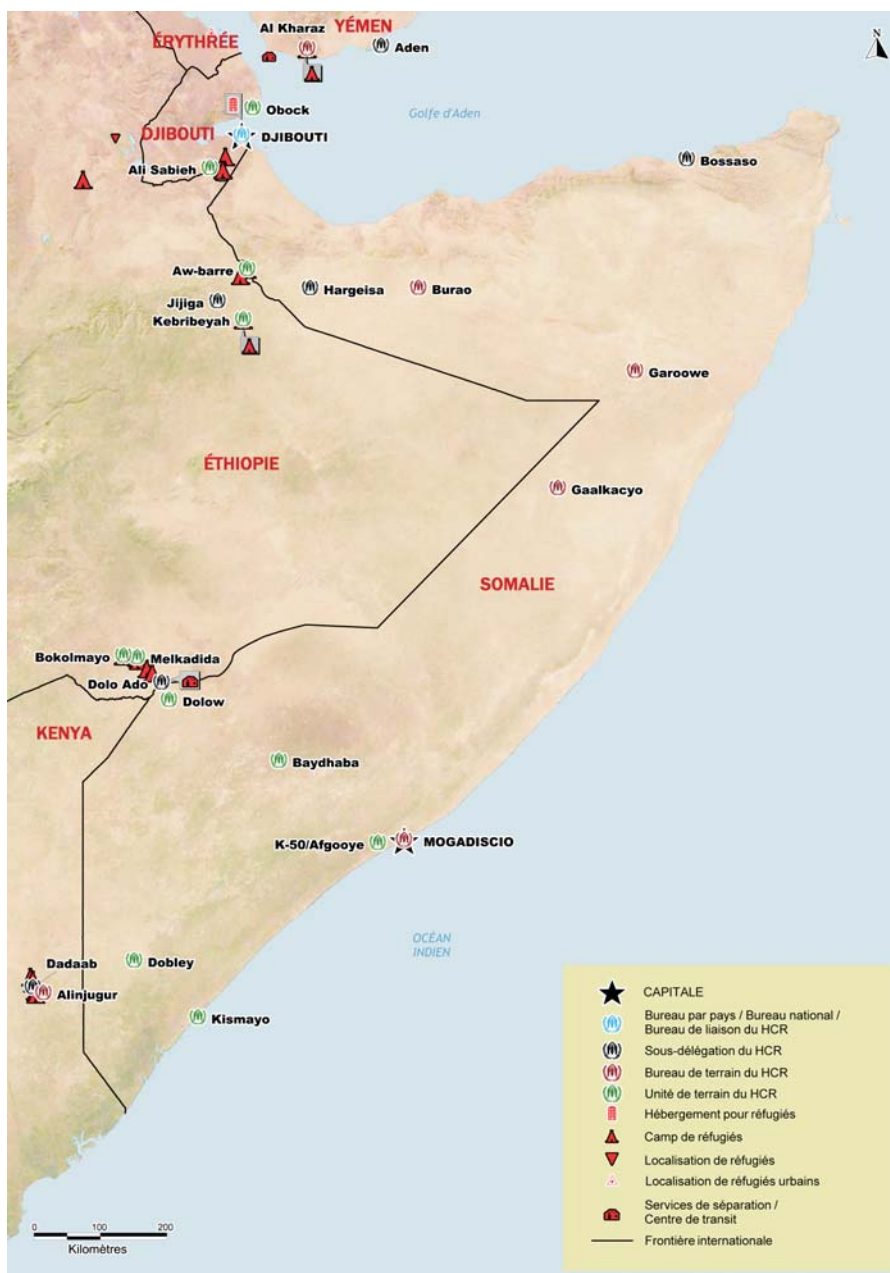
Le conflit se déroule principalement dans le sud et le centre de la Somalie, où le GFT, soutenu par les forces de maintien de la paix de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), affronte les insurgés islamistes. Au début du mois d'août 2011, les insurgés se sont retirés de Mogadiscio après d'âpres combats contre les forces du GFT et de l'AMISOM.

Le 20 juillet 2011, l'Équipe des Nations Unies en Somalie a annoncé qu'une famine touchait certaines régions du sud du pays (Bakol et Bas-Shabelle). La zone touchée devrait s'étendre à tout le sud de la Somalie, du Hiran au Jubaland et à Gedo, d'ici à la fin de l'année.

L'insécurité permanente, les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire, ainsi que les restrictions imposées aux organismes humanitaires par les insurgés qui contrôlent la plus grande partie du sud de la Somalie ont aggravé la situation catastrophique dans laquelle se trouvait déjà la population. À l'heure actuelle, 4 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire dans le pays.

À la fin du mois de juillet 2011, on dénombrait environ 1,46 millions de déplacés internes, 6 900 demandeurs d'asile et 1 965 réfugiés en Somalie.

Le Puntland et le Somaliland accueillent des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants originaires de pays voisins. Ceux-ci vivent principalement dans des zones urbaines et sont souvent en butte à la xénophobie et à l'hostilité ; ils sont également victimes de l'exploitation et sujets à des



Chiffres prévisionnels pour la Somalie

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 – JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Érythrée	40	40	50	50	60	60
	Éthiopie	2 160	2 160	2 490	2 490	2 860	2 860
	Tanzanie	100	100	10	10	10	10
	Pays divers	20	20	20	20	30	30
Demandeurs d'asile	Érythrée	40	40	40	40	50	50
	Éthiopie	6 830	6 830	8 300	830	10 120	1 010
	Tanzanie	20	20	20	20	20	20
	Pays divers	40	40	50	50	60	60
Déplacés internes	Somalie	1 500 000	600 000	1 500 000	700 000	1 500 000	800 000
Total		1 509 250	609 250	1 510 980	703 510	1 513 200	804 100



Une famille reçoit des articles d'aide du HCR dans le camp de transit de Kabara, aménagé à l'intention des déplacés internes à Dollow (sud-ouest de la Somalie).

HCR / S. MODOLA

détentions arbitraires. Ils ont besoin d'une aide en matière de soins médicaux, d'éducation et de moyens de subsistance.

Le HCR maintient sa présence au Puntland, au Somaliland, ainsi que dans le sud et le centre de la Somalie, où des programmes de protection et d'assistance sont exécutés pour toutes les personnes relevant de sa compétence. La coordination générale du programme du HCR en Somalie est assurée depuis Nairobi (Kenya).

● Besoins

Les effets négatifs de la famine en Somalie se feront vraisemblablement sentir tout au long de l'année 2012. Le HCR devra donc amplifier son programme d'urgence contre la famine et distribuer des colis d'aide renforcés aux populations touchées.

Il sera également nécessaire de renforcer la distribution d'articles de secours essentiels et d'abris d'urgence afin d'améliorer la situation dans les zones d'installation des déplacés internes. La plupart d'entre eux s'entassent dans des campements surpeuplés, aménagés sur des terrains privés, sans points d'eau ni installations sanitaires. Ils sont souvent soumis à des mauvais traitements et victimes de l'exploitation.

Le HCR doit fournir des abris et des articles d'urgence à quelque 700 000 personnes et distribuer des kits pour abris d'urgence, dont quelque 3 000 au Puntland, environ 2 000 au Somaliland et 1 000 dans la région centre-sud.

Les femmes ne sont pas convenablement protégées en Somalie. Le HCR intensifiera ses efforts et renforcera les mesures visant à remédier au manque de signalement des violences sexuelles et sexistes et à lutter contre l'apparente indifférence des agents des forces de l'ordre. Il est nécessaire de réorganiser l'intervention et d'élargir, par l'intermédiaire de partenaires, l'accès aux recours judiciaires et à l'assistance médicale.

La Somalie constitue l'un des principaux points de départ des mouvements migratoires mixtes. Les gens embarquent dans les ports clandestins du pays pour traverser le golfe d'Aden au péril de leur vie. Le HCR doit consolider les centres de gestion des migrations mixtes existants par l'ajout d'effectifs qualifiés, en augmentant également leur nombre au Puntland et au Somaliland. Pour appuyer les infrastructures locales dans ces deux régions, le Haut Commissariat entend construire un plus grand nombre de postes de police frontaliers et côtiers, aux fins de la lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains.

Stratégie et activités

Les interventions du HCR en Somalie sont centrées sur ses responsabilités de chef de file des modules chargés des abris d'urgence et articles de secours essentiels, ainsi que de la protection. Dans le secteur des abris, le Haut Commissariat prévoit de distribuer 120 000 colis d'aide renforcés, 12 000 abris de transition et 5 900 abris permanents, tout en améliorant les infrastructures sociales dans les zones d'installation. Il orientera son action sur des

projets d'atténuation des risques en matière de protection, moyennant le renforcement des moyens d'existence de 4 000 familles, dont 80 pour cent dirigées par des femmes ; des systèmes de surveillance de quartier dans les sites qui accueillent des déplacés internes ; des projets visant à encourager la coexistence pacifique (y compris dans les communautés d'accueil) ; des programmes d'aide et d'intervention pour quelque 1 500 victimes de violences sexuelles ou sexistes ; des dispositifs d'éclairage solaire pour la protection des civils ; l'instrument de suivi des mouvements de population et le réseau de surveillance de la protection. L'instrument de suivi permet d'observer les mouvements de population sur le territoire somalien et d'aider ainsi les organismes à planifier l'assistance. Le réseau relève les incidents dont les civils sont victimes, ainsi que les violations des droits de l'homme, et est utilisé à des fins de plaidoyer.

Le HCR ne peut, par ses seules activités modulaires, répondre à tous les besoins des personnes qui relèvent de sa compétence en Somalie. Il sera nécessaire de continuer à engager d'autres partenaires pour apporter une réponse complète. À cet égard, le

Objectifs et cibles prioritaires en 2012

Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Maintenir et améliorer la qualité de l'enregistrement et du profilage
 - ➔ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR sont enregistrées individuellement.
- Renforcer l'accès aux procédures d'asile
 - ➔ Réactivation des deux Comités respectivement chargés des demandes d'asile au Somaliland et au Puntland, afin d'entreprendre des procédures de détermination du statut de réfugié en bonne et due forme et de liquider l'arriéré de demandes en attente.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Réduire le risque de violence sexuelle et sexiste et améliorer la qualité des interventions
 - ➔ Les violences sexuelles et sexistes diminuent de 60 pour cent grâce à l'augmentation des voies de recours en justice, de l'assistance matérielle et des moyens de signalement.

Besoins et services essentiels

- Construire, améliorer et maintenir des abris et des infrastructures
 - ➔ Des colis d'aide renforcés sont distribués à 120 000 ménages, représentant 46 pour cent de la population totale.
 - ➔ 12 000 kits pour abris d'urgence sont distribués.

Autonomisation et autosuffisance communautaires

- ➔ L'autosuffisance et les moyens de subsistance sont améliorés.
- ➔ Quelque 4 000 ménages vulnérables se procurent plus aisément des moyens de subsistance, ce qui réduit les problèmes de protection et les risques d'exploitation.

Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	8
□ Effectifs totaux	90
Internationaux	14
Nationaux	62
JEA	2
VNU	9
Autres	3

HCR interviendra au sein du mécanisme de coordination humanitaire des Nations Unies, en s'efforçant de mobiliser un appui pour les déplacés internes. Sachant que beaucoup de personnes sont déplacées depuis plus d'une décennie, le Haut Commissariat cherchera dans le même temps à renforcer ses partenariats avec des acteurs du développement tels que le PNUD, la FAO et l'OIT, en vue de faciliter la transition entre les secours d'urgence et le développement.

○ Réfugiés

Au Somaliland et au Puntland, l'Organisation se consacrera à la protection des personnes qui relèvent de sa compétence au sein des flux migratoires mixtes plus larges. Une procédure de détermination du statut accordant la priorité aux demandeurs d'asile les plus vulnérables a été mise en place, les demandes de réinstallation d'urgence étant limitées à cette même catégorie de population. Les personnes qui relèvent de la compétence du HCR et qui ont des besoins urgents recevront également des indemnités de subsistance, destinées à remplacer les indemnités mensuelles standard qui étaient précédemment distribuées à l'ensemble des réfugiés reconnus comme tels.

Pour compléter cette approche, le HCR soutiendra les initiatives de renforcement de l'autosuffisance et des moyens de subsistance de 1 500 personnes. L'accès aux services de santé, ainsi qu'à l'enseignement primaire et secondaire, sera amélioré. Afin de réduire la xénophobie qui s'exerce au sein des communautés d'accueil à l'encontre des réfugiés et des demandeurs d'asile et de promouvoir une coexistence pacifique, l'Organisation accordera une aide limitée aux écoles et aux hôpitaux publics qui dispensent des services aux personnes relevant de sa compétence. Les pourparlers entamés en juillet 2011 avec les autorités du Somaliland et du Puntland en vue de relancer l'enregistrement des demandeurs d'asile en 2012 se poursuivent.

○ Contraintes

La Somalie ne parviendra sans doute pas à sortir de l'impasse politique et sécuritaire dans laquelle elle est piégée en 2012. Il se peut donc que des conflits localisés entre des groupes soucieux de s'assurer le contrôle d'un territoire ou de ressources éclatent dans plusieurs régions. L'hostilité, la concurrence et les divisions entre clans risquent de s'intensifier. L'accès humanitaire restera limité, en dépit des améliorations qui pourraient se produire dans certaines régions. Les effets négatifs de la famine de 2011 se feront sentir pendant longtemps, en particulier dans les régions où la population a perdu ses moyens d'existence, entraînant ainsi une augmentation du nombre de déplacés et du coût des denrées alimentaires.

Organisation et mise en œuvre

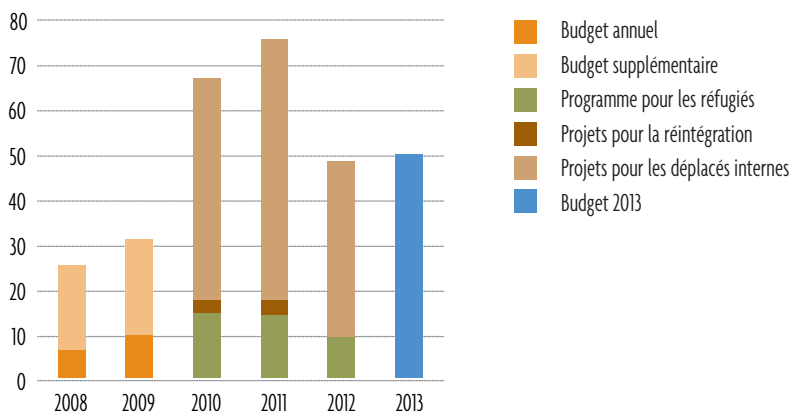
○ Coordination

Le HCR coordonne les activités des modules chargés des abris d'urgence et de la protection en Somalie. Au Puntland, il codirige l'Équipe spéciale sur les déplacés internes, mise sur pied par le Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire pour relever les défis complexes auxquels cette catégorie de population est confrontée dans cette région. Le HCR travaille en étroite coopération avec l'OIM et les Conseils danois et norvégien pour les réfugiés, ainsi qu'avec les autorités locales pour offrir protection et assistance aux migrants bloqués en Somalie.

En outre, le HCR a renforcé son partenariat avec la FAO afin de garantir des moyens de subsistance durables et de faciliter ainsi le transfert volontaire des déplacés internes dans d'autres zones du pays. Il a participé à la rédaction du Cadre stratégique intégré, première tentative des Nations Unies pour élaborer une stratégie globale sur les questions humanitaires, politiques et de développement en Somalie.

Budget du HCR en Somalie 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



Informations financières

Le budget pour la Somalie est en progression depuis 2007, du fait de l'augmentation du nombre de déplacés internes, en particulier dans les régions du sud et du centre. Le nombre de réfugiés reste stable en raison de la suspension des activités d'enregistrement au Somaliland. Le budget de l'opération en Somalie en 2011 s'élève à 75,5 millions de dollars E.-U. En 2012, un budget supplémentaire de 8,6 millions de dollars E.-U. a été lancé suite à la

crise déclenchée par la famine dans la Corne de l'Afrique, afin de prendre en charge des besoins additionnels en Somalie. En 2012, le HCR prévoit d'accorder la priorité à la protection, à la fourniture d'abris et de colis d'articles d'urgence, à la réduction des risques de protection encourus par les déplacés internes et à la prestation de services essentiels auprès de la population réfugiée. Pour répondre aux besoins de manière complète et durable, plus de 48 millions de dollars E.-U. seront nécessaires en 2012.

Budget 2012 pour la Somalie (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable				
Droit et politique générale	98 323	0	387 548	485 871
Cadre administratif national	64 162	0	0	64 162
Accès à l'assistance juridique	204 162	0	619 183	823 344
Accès au territoire et non-refoulement	137 485	0	388 366	525 850
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	54 162	0	443 766	497 927
Sous-total	558 292	0	1 838 862	2 397 155
Procédures de protection équitables				
Enregistrement et établissement de profils	336 646	0	279 183	615 829
Détermination du statut de réfugié	558 323	0	0	558 323
Documents individuels	128 323	0	269 183	397 506
Enregistrement et documents d'état civil	173 323	0	0	173 323
Sous-total	1 196 615	0	548 366	1 744 981
Protection contre la violence et l'exploitation				
Protection contre la criminalité	44 162	0	0	44 162
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	0	883 366	883 366
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	257 485	0	2 624 279	2 881 764
Détention non arbitraire	54 162	0	159 183	213 344
Protection des enfants	54 162	0	0	54 162
Sous-total	409 969	0	3 666 828	4 076 797
Besoins élémentaires et services essentiels				
Santé	844 162	0	0	844 162
Santé génésique et services liés au VIH	128 323	0	438 366	566 689
Assainissement et hygiène	99 162	0	2 794 688	2 893 850
Abris et infrastructure	0	0	15 836 731	15 836 731
Articles ménagers et d'hygiène de base	194 162	0	4 739 183	4 933 344
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	738 323	0	718 816	1 457 139
Éducation	1 456 646	0	0	1 456 646
Sous-total	3 460 777	0	24 527 784	27 988 561
Autonomisation et autosuffisance communautaires				
Mobilisation communautaire	59 162	0	952 548	1 011 710
Coexistence avec les communautés locales	1 044 162	0	809 183	1 853 344
Autosuffisance et moyens d'existence	1 942 485	0	3 285 514	5 227 998
Sous-total	3 045 808	0	5 047 245	8 093 053

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Administration du territoire
Ministère du Développement rural
Ministère de l'Intérieur
Ministère de la Réinstallation/Réhabilitation - Direction chargée des réfugiés, de la réintégration et des déplacés internes

ONG

Access Aid and Development
Action on Semi Arid Lands
Agricultural and Rural Development Organization
Aide de l'Église norvégienne
Campaign for Innocent Victims in Conflict
Cooperazione Internazionale
Comprehensive Community Based Rehabilitation
Conseil danois pour les réfugiés
Conseil norvégien pour les réfugiés
Galkayo Education Centre for Peace and Development
Galkayo Medical Foundation
Gruppo per le relazioni transculturali
Hargeisa Voluntary Youth Committee
Intersom Relief and Development Organization
Interos
Kaalo Relief and Development
Legal Clinic
Puntland Centre for Human Rights and Democracy
Puntland Development Research Centre
Relief International
Save the Children
Social-Life and Agricultural Development Organization
Solidarité Internationale
Somali Minority Rights and Aid Forum
Somali Rehabilitation and Development Agency
Somaliland People's Development Organisation,
Taakulo Community Development
Vetaid Somaliland Organization
Volontaires des Nations Unies
Université d'Hargeisa
We are Women Activists

Partenaires opérationnels

Autres

BCAH
CICR
FAO
FNUAP
OIM
OMS
ONU-Habitat
PAM
PNUD
UNICEF

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Solutions durables				
Stratégie de solutions globales	44 162	0	0	44 162
Réinstallation	162 485	0	0	162 485
Sous-total	206 646	0	0	206 646
Leadership, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	0	0	605 914	605 914
Gestion des urgences	0	0	169 183	169 183
Relations avec les donateurs	0	0	481 731	481 731
Sous-total	0	0	1 256 828	1 256 828
Logistique et appui aux opérations				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	128 323	0	1 380 914	1 509 237
Gestion des opérations, coordination et appui	432 485	0	857 548	1 290 033
Sous-total	560 808	0	2 238 462	2 799 270
Total	9 438 916	0	39 124 374	48 563 290
Budget 2011 révisé	13 942 954	3 306 525	58 217 040	75 466 519